



RÂLE DES GENÊTS



16/09/2016 - **LPO ISÈRE** - Oiseaux

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Le râle des genêts peut ressembler, à première vue, à une perdrix grise. Plus petit et élancé que cette dernière, il se distingue également par des pattes beaucoup plus longues ainsi qu'un bec plus fort. Ses ailes sont de couleur brun-roux et son dos est ponctué de larges tâches noires. Sa poitrine et son trait sourcilier tirent, quant à eux, vers le gris-bleu.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

En Isère il serait potentiellement présent dans les zones de montagne où la fauche est plus tardive qu'en plaine. Quelques observations ont également eu lieu en Isle Crémieu. Un suivi est réalisé depuis 2002 en Matheysine qui semble être le dernier bastion de présence de l'espèce en Isère (sans preuve de nidification, malheureusement depuis 2008).

ÉCOLOGIE LOCALE

Le râle des genêts est une espèce emblématique des prairies de fauche à tendance humide. Il trouve dans les prairies non pâturées, non traitées et aux herbes hautes et denses, les insectes et arthropodes nécessaires à son alimentation. L'espèce niche à même le sol.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Le râle des genêts est un migrateur qui revient d'Afrique au milieu du printemps. Les contacts en Isère se comptent annuellement sur les doigts d'une main. L'espèce est sensible en période de nidification, d'avril à juillet, où aucune action ne devrait avoir lieu sur les prairies qu'il convoite.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Il est important de préserver et d'entretenir les milieux favorables à l'espèce tels que les prairies de fauche (en priorité), les prairies pâturées à faible chargement et les zones refuges (jachères, roselières, éclaircies forestières et cultures céréalières ou fourragères) en y maintenant notamment un couvert végétal stable d'au moins 30 cm de hauteur. Les fauches doivent alors y être réalisées après le 15 août (de préférence en septembre) et effectuées de façon lente et centrifuge (de l'intérieur vers l'extérieur), afin de permettre aux éventuels individus présents de pouvoir fuir la parcelle. La mise en place des bandes refuges de 6 à 10 m de large aux abords des surfaces exploitées est également essentiel, de même que la suppression des traitements chimiques.

Quelles que soient les actions visées, la préservation du râle des genêts passe donc avant tout par la sensibilisation du monde agricole et par l'adaptation des pratiques culturales actuelles en

fonction des besoins de l'espèce.

LIENS

- **Fiche espèce du Rôle des genêts sur l'Inventaire National du Patrimoine Naturel**
(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3053) [1]